

SÉANCE DU 5 JUIN 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 5 juin 2024 à 16 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents, par vidéoconférence :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 16 h 27.

CA24-040 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-041 / APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN DANS SES DÉMARCHES CONCERNANT LA FERMETURE DU CENTRE DE SERVICES DESJARDINS SUR SON TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest a annoncé la fermeture du centre de service de Saint-Fabien en date du 13 juin;

CONSIDÉRANT QUE cette rupture de services a des impacts sur la vitalité d'une communauté déjà dévitalisée;

CONSIDÉRANT QUE le centre de service de Saint-Fabien dessert une partie des citoyens et citoyennes, ainsi que des commerces des municipalités avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE les commerces Fabiennois et des environs accusent déjà les contrecoups d'un contexte économique difficile;

CONSIDÉRANT QUE la population de la région est vieillissante et que la fermeture du centre de services aurait des impacts potentiels sur le maintien à domicile des aînés;

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette appuie la municipalité de Saint-Fabien dans ses démarches relativement à la fermeture du centre de services annoncée par la Caisse Desjardins.

AUTRES

CA24-042 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 28.

Francis St-Pierre
Préfet

Jean-Maxime Dubé
Dir. gén. et greff.-très.